

RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 04673

Numéro SIREN : 853 797 934

Nom ou dénomination : 2L Conseil

Ce dépôt a été enregistré le 21/01/2022 sous le numéro de dépôt 1246

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		31/12/2020			31/12/2019
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations en cours				
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	15		15	15	
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL (II)		15		15	15
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	1 368		1 368	
	Autres créances	26 981		26 981	2 020
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	10 544		10 544	12 129	
Charges constatées d'avance	675		675		
TOTAL (III)		39 569		39 569	14 149
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		39 584		39 584	14 164

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2020

31/12/2019

		31/12/2020	31/12/2019
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	5 000	5 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	30 312	7 090
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	Total des capitaux propres	35 312	12 090
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		79
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	357	
	Dettes fiscales et sociales	3 916	1 994
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits constatés d'avance (1)			
	Total des dettes	4 272	2 073
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	39 584	14 164
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	30 311,77	7 090,47
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	4 272	2 073	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			

Situation d'exploitation

Etat exprimé en euros

	31/12/2020	%
RECETTES ENCAISSES	40 720	100,00
A déduire débours payés		
A déduire honoraires rétrocedés		
MONTANT NET DES RECETTES	40 720	100,00
Produits financiers	4 490	11,03
Gain divers		
TOTAL DES RECETTES	45 210	111,03
Achats		
Frais de personnel	8 293	20,37
Salaires nets plus avances en nature	6 100	14,98
Charges sociales sur salaires	2 193	5,38
Impôts et taxes	917	2,25
Taxe sur la valeur ajoutée		
Contribution économique territoriale		
Autres impôts	917	2,25
C.S.G. déductible		
Loyer et charges locatives		
Location matériel et mobilier		
Travaux fournitures services extérieurs	1 716	4,21
Entretien et réparations	74	0,18
Personnel intérimaire		
Petit outillage	109	0,27
Chauffage, eau, gaz, électricité		
Honoraires non rétrocedés	1 208	2,97
Primes d'assurances	325	0,80
Transports et déplacements	63	0,16
Frais de véhicules		
Autres frais de déplacement	63	0,16
Charges sociales personnelles		
Frais divers de gestion	3 910	9,60
Frais de réception, congrès	23	0,06
Fournitures bureau, doc, PTT	1 101	2,70
Frais d'actes et contentieux		
Cotisations syndicales et professionnelles	218	0,53
Autres frais divers gestion	2 569	6,31
Frais financiers		
Pertes diverses		
TOTAL DES DEPENSES	14 898	36,59
EXCEDENT ou INSUFFISANCE D'EXPLOITATION	30 312	74,44

2LConseil

SASU au capital de 5 000 €

Siège social : 1, rue Jean Bonnin – 33310 LORMONT

RCS Bordeaux n°853797934

PROCES-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE DU 31 MARS 2021

L'an deux mille vingt-et-un,
Et le trente et un mars,
A neuf heures, au siège social : 1, rue Jean Bonnin – 33310 LORMONT

Madame Julie GARNIER, demeurant 23, avenue du Sauternais – 33114 LE BARP, propriétaire de 500 actions de 10 euros composant l'ensemble du capital social de la société,

Actionnaire unique et Présidente de la Société 2LConseil,

A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

En sa qualité de Présidente de la société, Madame Julie GARNIER, actionnaire unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- L'approbation des comptes de l'exercice 2020 ;
- L'affectation du résultat de cet exercice ;
- La mention des conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce,
- L'approbation du compte courant,

PREMIERE DECISION

L'actionnaire unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 tels qu'ils sont établis, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 30 312 euros, et les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans le rapport de gestion.

DEUXIEME DECISION

L'actionnaire unique décide d'affecter le bénéfice de 30 312 euros de la façon suivante :

- A titre de distributions de dividendes, soit30 312 euros
dont **3770.40 euros** de contributions sociales, soit.....**26 541.60 euros nets**

TROISIEME DECISION

Conformément aux dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce, la présente décision fait mention des conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé entre la société et l'actionnaire unique, à savoir :

- Compte courant- 26 938.29 euros

QUATRIEME DECISION

L'actionnaire unique approuve le montant de son compte courant s'élevant à la somme débitrice de 26 938.29 euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Des décisions qui précèdent, il a été établi le présent procès-verbal, signé par l'actionnaire unique et consigné sur le registre de ses décisions.

L'actionnaire unique
Julie Garnier
Présidente de 2LConseil

